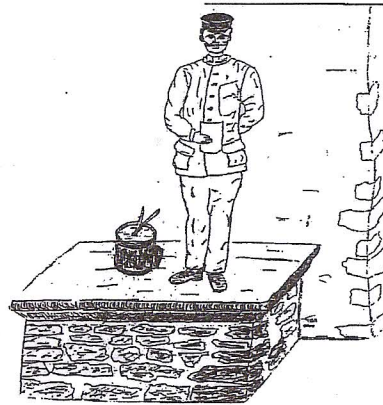


La Babillarde

Cossé-en-Champagne

www.cosseenchampagne.mairie53.fr



Mai 2016

Avis à la population !

Le point d'orgue du mouvement national de mobilisation des maires en 2015 et 2016 est le devenir de la petite commune rurale et la baisse drastique des dotations de l'état. Cette baisse des dotations impacte toutes les communes et sans nul doute les communes les plus dynamiques. Cossé-en-Champagne n'y échappe pas (34 000 € en 2014 réduit à 18 000 € en 2017). Certes, rien ne sert de crier « au feu... au feu... ! » mais une rigueur budgétaire s'impose : A tous les niveaux, « faisons cause commune » :

- Pour tous les contribuables : Coup de pouce « supplémentaire » au niveau des impôts locaux ;*
- Pour tout le personnel : Réduction des charges du personnel par une compression horaire à leur juste mesure selon les possibilités des postes ;*
- Pour les élus : Reversement des indemnités de fonction sous forme de dons.*

Je ne doute pas de votre bonne compréhension pour le devenir de notre village « où il fait bon vivre ». Sachez que la priorité de mes priorités a toujours été l'humain d'abord et le service à tous mes concitoyens.

Qu'on se le dise

